



REGLEMENT Drôme Bike Enfants

Tout participant s'engage au Drôme Bike Festival a le devoir de connaitre le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes les informations ci-dessous.

1. PRESENTATION

Le Drôme Bike Festival Enfants est une épreuve à destination des jeunes mineurs. Ce mode comprend une épreuve de Draisienne et une épreuve de VTT.

Il ne s'agit en aucun cas d'une compétition mais bien d'un moment convivial pour les plus jeunes pratiquants.

L'évènement est organisé par le *Comité Départementale de Cyclotourisme de la Drôme (CODEP26)*. Le comité dépend de la *Fédération Française de Cyclotourisme (FFVELO)*. Le présent règlement reprend tout ou partie le règlement régit par la fédération.

2. PARTICIPATNS ADMIS

Le DB Enfants est ouvert,

Pour la DRAISIENNE PARTY aux :

- Enfants nés entre 2019 et 2022 compris, licenciés ou non licenciés.

Pour le KIDS CHALLENGE aux :

- Enfants nés entre 2010 et 2018 compris, licenciés ou non licenciés.

Tous les participants au DB Enfants devront fournir obligatoirement une autorisation parentale.

3. INSCRIPTION

Votre inscription pour participer peut se faire selon deux modalités :

- En ligne via notre site internet
- Sur place, via un formulaire et un règlement sur place en espèce ou via carte bancaire pour le KIDS CHALLENGE. Une majoration sera mise en place pour ces inscriptions.

Votre inscription en ligne sera valide lorsque votre paiement sera effectué via la plateforme partenaire Sport'N'Connect (frais de service 3%). Après votre paiement, vous recevrez un e-mail de confirmation.

Votre inscription à l'événement vous implique obligatoirement l'acceptation du règlement, ci-joint.

En acceptant ce règlement au moment de l'inscription, vous attestez sur l'honneur être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi.

Toutes les randonnées sont proposées avec une limite de participants. Le premier arrivé est donc le premier servi.

4. PROGRAMME

Les parents et accompagnateurs ne sont pas autorisés à être sur le parcours ou à courir à côté du participant.

5. MATERIEL

Pour la DRAISIENNE PARTY, les vélos autorisés sont les draisiennes ou des vélos sans pédales.

Pour le KIDS CHALLENGE, les vélos autorisés sont les VTT, les gravels ou les cyclo-cross.

Le casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les épreuves.

Les participants, leurs parents ou accompagnateurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur du vélo, du matériel et des protections utilisés.

Les plaques de cadre remis aux participants doivent obligatoirement être installées sur le guidon du vélo de manière visible et permettront de différencier les catégories, en fonctionnant par série de nombres.

6. KIDS CHALLENGE

DEROULEMENT

Le départ se fera tous ensemble, peu importe la catégorie d'âge ou par vague en fonction du nombre de participant totale. Les filles peuvent avoir un départ différent si elles sont assez nombreuses (au moins 15).

Toute assistance, sur le parcours sous quelque forme que ce soit est interdite. Il faut avertir les Volontaires présents sur le bord du parcours pour toute intervention.

LE PARCOURS

Le parcours sera adapté aux jeunes pilotes. Le parcours sera davantage technique que physiques avec une variété de terrain et d'obstacles (racines, pierres, chemin roulant étroit ou larges, etc...). Il fera une distance d'environ 1,5km et chaque participant, en fonction de sa catégorie réalisera plus ou moins de tour.

La durée de l'épreuve dépendra de l'âge du participant. Dans le détail et à titre indicatif, cela approchera les durées suivantes :

ÂGE	NB TOUR	DURÉE
5 à 7 ans	3	15' max
8 à 10 ans	5	20' max
11/12 ans	7	25' max
13/14 ans	9	30' max

6. ANNULATION & REMBOURSEMENT

L'inscription à une ou plusieurs épreuves est ferme et définitif.

L'organisateur propose au moment de l'inscription, une assurance annulation (valable uniquement pour la formule choisie et le jour de la participation prévue), facturée en plus (3€).

Cette assurance vous permet d'être remboursé à 80% de votre inscription (options compris) et hors frais de plateforme, en cas d'annulation de votre part pour les motifs suivants : accident, maladie, hospitalisation, cas de grossesse, décès de lui-même, de son conjoint ou concubin notoire, de ses ascendants ou descendants au premier degré et ce jusqu'à 7 jours précédant l'événement.

Pour cela, il faudra adresser une demande, accompagné d'un justificatif valide et ce 7 jours avant le début de l'événement, par mail à contact@dromebikefestival.com.

Le participant peut se voir proposer un report d'inscription.

Le participant ne sera pas remboursé du montant de l'assurance annulation.

Dans le cadre d'une annulation, en amont de l'événement, dues aux conditions météorologiques, l'organisateur reportera la manifestation à une date ultérieure. Aucun remboursement ne sera effectué et votre inscription sera automatiquement reportée.

Durant la manifestation, si les conditions météorologiques se dégradent entraînant une annulation d'une ou plusieurs randonnées les sommes payées resteront intégralement au CODEP26.

6. ASSURANCE

Pour participer à une ou plusieurs randonnées, le participant doit avoir souscrit une assurance personnelle, type responsabilité civile.

Si le participant est responsable d'un accident, les frais de secours et les frais médicaux seront pris en charge par son assurance personnelle.

L'organisateur dispose d'une assurance Responsabilité Civile. Cette assurance assure les membres de l'organisation ainsi que les bénévoles.

En cas de perte, de vol ou de détérioration de matériel individuel, l'organisateur se décline de toute responsabilité.

7. CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement et décharge les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'incidents ou d'accidents. Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Les participants déclarent accepter en connaissance de cause les risques liés à la pratique du VTT et assurent emprunter l'itinéraire mis en place par l'organisateur. L'organisation dégage sa responsabilité en cas de perte, détérioration, vol de matériel ou équipements individuels dans la conjoncture de l'épreuve. Tout abandon devra être signalé à l'organisation pour des raisons de sécurité.

8. MODIFICATIONS

Le présent règlement peut faire l'objet de modification, à tous moments par l'organisation. Si tel est le cas, l'organisateur vous en informera.

9.COMPORTEMENTS DES PARTICIPANTS

Les participants devront faire preuve d'esprit sportif et convivial. Il ne s'agit pas d'une course !

Vous devez laisser passer un camarade plus rapide et s'annonçant derrière vous.

Les participants respecteront la nature et ne pollueront pas le site, ni le parcours par n'importe quel détritrus.

10. DROIT A L'IMAGE

Les participants du Drôme Bike Festival autorisent le CODEP26 et ses partenaires à utiliser, reproduire et adapter les photos, images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils apparaissent. Cela sur tous les supports possibles, documents promotionnels ou publicitaires, réseaux sociaux. Cette autorisation est accordée gratuitement au moment de l'engagement du participant, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

11. POLITIQUE DE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Le CODEP26 (organisateur) respecte les obligations qui lui incombent en matière de protection de vos données personnelles conformément à la réglementation en vigueur en France issue de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite loi « Informatique et Libertés » et du Règlement UE 2016/679 du 25 mai 2018 sur la protection des données dit « RGPD ».

L'organisateur vous informe qu'il collectera et traitera les données personnelles vous concernant pour les objectifs suivants :

- Gestion de votre inscription ;
- Tous problèmes en amont, pendant et après l'événement.

Les données personnelles susceptibles d'être collectées par le CODEP26 sont les suivantes :

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Adresse postale
- Adresse mail
- Numéro de téléphone.

Vous pouvez exercer vos droits, de rectification et d'effacement par courrier postal ou email à l'adresse du CODEP26.